

Le volume de la production non plus ne peut se mesurer par le nombre d'employés, car l'envahissement du machinisme et l'accroissement des installations d'énergie par tête d'employé font que le rendement de celui-ci se trouve augmenté (voir tableau 4). Ainsi le nombre d'employés en 1931 accuse un accroissement de 2.4 p.c. comparativement à 1923, alors que le volume de production a augmenté de 18.3 p.c. dans le même laps de temps.

Les centrales électriques ont été détachées du groupe des industries manufacturières lorsqu'il s'est agi de confectionner l'indice, cette industrie occupant une place à part, par le rôle de son produit, l'immensité de ses immobilisations de capital, et sa main-d'œuvre peu importante comparativement à la valeur énorme de sa production. L'indice est fondé sur le volume de production manufacturière et comprend 71.1 p.c. de la valeur de production en 1926, après exclusion des centrales électriques; il est pondéré conformément aux valeurs ajoutées par les procédés de fabrication de 1926. La publication mentionnée au bas de la page 457 contient une description détaillée de la méthode employée pour l'établissement de cet indice.

Le volume physique de la production manufacturière, exclusion faite des centrales électriques, accuse en 1929 un accroissement de 50.2 p.c. sur 1923. Lorsque l'on considère que dans le même laps de temps la population du Canada n'a augmenté que de 11.3 p.c., il faut admettre que cet accroissement est certainement remarquable. La demande domestique accrue en raison de l'accroissement de la population y est pour environ 11.3 p.c. De \$591,830,000 qu'elles étaient dans l'année fiscale clôturée le 31 mars 1924, les exportations de produits ouvrés et semi-ouvrés ont atteint \$690,904,000 en 1930, augmentation équivalente à 3.6 p.c. environ de la production de 1923. Le reste de l'accroissement en production jusqu'en 1929, soit une marge égale à 35 p.c. du volume de la production manufacturière de 1923, aurait donc été absorbé en raison de la hausse du standard de vie et l'accroissement de la population canadienne.

L'indice du volume de production qui était de 150.2 en 1929 a baissé à 100.1 en 1932 et a donc fléchi de 33.4 p.c., diminution des plus significatives si on la compare aux diminutions affectant la valeur nette de production et le nombre d'ouvriers occupés.

La baisse en valeur des produits ouvrés,—attribuable surtout à la dépréciation énorme des matières premières,—et la réduction du volume de production ont eu pour effet un fléchissement de 41.4 p.c. dans la valeur nette de production (1929, \$1,997,350,365; 1932, \$1,170,225,872) tandis que les effectifs ouvriers ont diminué de 597,827 à 400,328, diminution de 33 p.c. On voit que la diminution proportionnelle du volume de production entre 1929 et 1932, qui est de 33.4 p.c., dépasse de 0.4 la réduction proportionnelle du personnel ouvrier. Ceci confirme ce que nous énoncions dans l'analyse spéciale du volume de production,—que les données relatives aux effectifs ouvriers portent à sous-estimer plutôt que surestimer les changements relatifs au volume de production. Comme nous l'avons déjà dit, le chiffre de production par employé à gages a une tendance à augmenter, ce qui est dû au degré de rendement plus élevé et à l'usage toujours croissant de machines. En temps de crise bon nombre d'établissements continuent à occuper tous leurs ouvriers à temps partiel plutôt que d'en congédier une partie et faire travailler ceux qui restent à temps entier, tandis que dans des périodes de grande activité, le rendement additionnel est obtenu généralement au moyen d'heures supplémentaires de travail, ce qui rend inutile l'embauchement de nouveaux effectifs. Il en résulte que les fluctuations des effectifs ouvriers se confinent entre des limites plus étroites que les changements du volume de production. Tout bien considéré,